

**AVENANT N° 2**

**2021-M029 : Etude de faisabilité relative à la recherche d'exutoires de cogénération à partir de Combustibles Solides de Récupération et études techniques, financières et environnementales associées - et assistance à maîtrise d'ouvrage**

**Cocontractants**

Le **Syndicat Mixte Départemental d'Etudes et de Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés de la Vendée**, dénommé **Trivalis**, dont le siège est situé 31 rue de l'Atlantique à La Roche sur Yon (85015), représenté par son Président en exercice, Monsieur Damien Grasset, dûment habilité par délibération n° D161-BUR061222 du bureau en date du 6 décembre 2022, d'une part,

La société **INDDIGO**, dont le siège social est situé 4 avenue Millet à Nantes (44000) immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes sous le numéro 402 250 427, représentée par Monsieur Sébastien BARRAL-BARON, Responsable Régional, déclarant détenir tous pouvoirs aux fins des présentes, d'autre part.

**IL EST PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :**

Par un contrat signé le 26 avril 2021, Trivalis a attribué à la société INDDIGO, le marché public de prestations intellectuelles, passé selon la procédure de l'appel d'offres ouvert, pour la réalisation d'une étude de faisabilité relative à la recherche d'exutoires de cogénération à partir de Combustibles Solides de Récupération et études techniques, financières et environnementales associées et pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Le marché donne lieu à un marché à tranches conformément à l'article R.2113-4 du Code de la Commande Publique. A ce jour, la tranche optionnelle relative à l'assistance au Maître d'Ouvrage dans le cadre du marché global de performance n'a pas été affermie.

Le marché a été conclu pour une durée allant de la date de sa notification jusqu'à l'achèvement total de la prestation 5 de la tranche ferme ou jusqu'à l'achèvement total de la mission 9 de la tranche optionnelle si celle-ci est affermie par l'acheteur.

Au cours de la mission, est apparu un projet de REP (Responsabilité Elargie des Producteurs) relative aux Produits & Matériaux de Construction et du Bâtiment (PMCB) dont l'objectif est d'améliorer le taux de valorisation matières des déchets issus du bâtiment. Sont essentiellement concernés en déchèteries, les tout-venants.

Cette nouvelle REP vient concurrencer le gisement de déchets destiné, dans le cadre de l'étude en cours, à la production de CSR en vue d'une valorisation matières et énergétique.

Ainsi, environ la moitié du gisement de tout-venant pressenti, serait détournée de l'unité de préparation de CSR étudiée, remettant en question le dimensionnement des installations, arrêté à ce stade d'avancement de l'étude.

Par ailleurs, certaines collectivités jusque-là associées à l'étude ont décidé de ne pas donner suite pour la réalisation du projet et d'autres hésitent encore à poursuivre leur participation ou non au projet.

Par conséquent, de nouvelles études doivent être réalisées par INDDIGO, pour tenir compte de ces nouveaux éléments. Un avenant, passé sur le fondement de l'article R.2194-7 du Code de la commande publique, doit être conclu.

**ARTICLE 1 : Objet de l'avenant****Article 1-1 Modification de la prestation 5 : Etude de faisabilité technique et financière de l'installation de production de CSR**

Le bureau d'études INDDIGO s'engage à réaliser une nouvelle étude de faisabilité basée sur trois nouveaux scénarii de dimensionnement d'une unité de préparation simplifiée de CSR :

- Scénario 1 : 30.000 t/an de refus de tri de collectes sélectives,
- Scénario 2 : 25.000 t/an de refus de tri de collectes sélectives + 50% tonnages annuels de tout-venants CSRisables de toutes les collectivités restant parties prenantes au projet, y compris celles qui hésitent,
- Scénario 3 : 25.000 t/an de refus de tri de collectes sélectives + 50% tonnages annuels de tout-venants CSRisables de toutes les collectivités restant parties prenantes au projet, en excluant celles qui hésitent.

Pour chacun des trois scénarii, INDDIGO présentera :

- Un synoptique
- Un bilan matières
- Un chiffrage des investissements
- Une estimation des coûts d'exploitation
- Un potentiel de valorisation énergétique avec un mixte chaleur/électricité.

INDDIGO réalisera cette prestation pour un coût de 4 500,00 € HT.

**Article 1-2 Modification de la prestation 4 : Identification de repreneurs locaux, études de compatibilité avec le CSR, et accompagnement du maître d'ouvrage**

L'article 4.5 du CCTP prévoit qu'un des objectifs de la prestation 4 est d'effectuer une analyse technique, environnementale et énergétique en première approche de l'incorporation de CSR dans chaque unité industrielle en cogénération, identifiée comme prioritaire sur la base de cinq unités, maximum.

Or, la Communauté de communes Sèvre Loire d'une part et Clisson Sèvre et Maine Agglo d'autre part, souhaite qu'une étude de pré-faisabilité pour des chaudières CSR soit réalisée sur chacun de leur territoire.

Dans ce cadre, INDDIGO réalisera deux études supplémentaires comprenant pour son volet technique :

- L'analyse fine des données de consommation énergétique des installations existantes des exutoires envisagés
- Les hypothèses de dimensionnement et de fonctionnement :
  - Prédimensionnement des installations,
  - Définition d'un plan de principe d'implantation sur le site pressenti (basé sur les plans transmis par le futur consommateur)
- Elaboration d'un projet technique avec :
  - Descriptif synthétique des travaux à réaliser
  - Schéma de principe global des futures installations,
  - Bilans énergétiques avec le niveau de couverture des besoins (chaleur et électricité le cas échéant),
  - Indication de la possibilité du point de raccordement aux installations existantes,

Sur la base de l'étude technique, le volet économique comportera les principaux postes suivants :

- Coût d'investissement des nouvelles installations,
- Coût d'exploitation et d'entretien des nouvelles installations,
- Economies réalisées sur la consommation énergétique.

INDDIGO réalisera la nouvelle étude de préféabilité de valorisation énergétique pour un coût de 6 325,00 € HT.

INDDIGO réalisera la nouvelle étude de préféabilité de valorisation énergétique des CSR pour Clisson Sèvre et Maine Agglo pour un coût de 6 325,00 € HT.

Ces prestations supplémentaires représentent une plus-value globale de 17 150,00 € HT.

La DPGF modifiée de la tranche ferme est annexée au présent avenant.

La DPGF de la tranche optionnelle est inchangée.

Les délais d'exécution des prestations 4 et 5 sont prolongés jusqu'à exécution complète des prestations ajoutées.

## **ARTICLE 2 : Données financières du marché**

Marché à prix global et forfaitaire.

Montant global et forfaitaire contractuel de la tranche ferme : 119 405,00 € HT

Montant contractuel de l'avenant 1 : 2 286,28 € HT

Montant contractuel de l'avenant 2 : 17 150,00 € HT

Nouveau montant global et forfaitaire contractuel de la tranche ferme : 138 841,28 € HT

Le montant cumulé des avenants représente une plus-value de 16,3% par rapport au montant initial contractuel de la tranche ferme du marché.

## **ARTICLE 3 : Prise d'effet de l'avenant**

Le présent avenant prend effet à compter de la date de sa notification par la personne publique au bureau d'études INDDIGO, après transmission au contrôle de légalité pour acquisition du caractère exécutoire.

## **ARTICLE 4 : Autres clauses du marché**

Les clauses du contrat initial et de l'avenant précédent, non modifiées, demeurent applicables pour autant qu'elles ne soient pas contraires à celles du présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait à La Roche sur Yon,  
En un exemplaire original

Pour la société INDDIGO

Pour Trivalis

## Annexe 1 - Décomposition du Prix Global et Forfaitaire modifiée

Tranche Ferme - Etude de faisabilité relative à la recherche d'exutoires de cogénération à partir de Combustibles Solides de Récupération et études associées		INDIGGO
<b>Prestation 1 - Confortement des données qualitatives, quantitatives et énergétiques de gisement</b>		<b>Prix forfaitaire en € HT</b>
TF1.1	Réunion de démarrage et de cadrage de la mission	750,00
TF1.2	Réalisation de la prestation 1 telle qu'édictée dans le CCTP	55 255,00
TF1.3	Réunion de restitution de la prestation 1 devant le Comité Technique	750,00
TF1.4	Réunion de restitution de la prestation 1 devant le Comité de Pilotage	750,00
TF1.5	Rapport d'étape (support informatique & support papier) de la prestation 1	1 500,00
<b>Montant prestation 1</b>		<b>59 005,00</b>
<b>Prestation 2 : Définition de l'organisation logistique et financière de transfert et transport du projet</b>		<b>Prix forfaitaire en € HT</b>
TF2.1	Définition de l'organisation logistique	15 150,00
TF2.2	Définition du coût financier de transfert et transport, et d'un schéma de mutualisation	1 550,00
TF2.3	Réunion de restitution de la prestation 2 devant le Comité Technique	1 150,00
TF2.4	Réunion de restitution de la prestation 2 devant le Comité de Pilotage	1 150,00
TF2.5	Rapport d'étape (support informatique & support papier) de la prestation 2	3 025,00
<b>Montant prestation 2</b>		<b>22 025,00</b>
<b>Prestation 3 : Mesure de l'impact environnemental et énergétique de l'organisation de transfert, transport et valorisation des CSR</b>		<b>Prix forfaitaire en € HT</b>
TF3.1	Mesure de l'impact environnemental et énergétique de l'organisation actuelle	1 500,00
TF3.2	Mesure de l'impact environnemental et énergétique de l'organisation projetée	2 250,00
TF3.3	Réunion de restitution de la prestation 3 devant le Comité Technique	750,00
TF3.4	Réunion de restitution de la prestation 3 devant le Comité de Pilotage	750,00
TF3.5	Rapport d'étape (support informatique & support papier) de la prestation 3	1 500,00
<b>Montant prestation 3</b>		<b>6 750,00</b>

<b>Prestation 4 : Identification de repreneurs locaux, études de compatibilité avec le CSR, et accompagnement du maître d'ouvrage</b>		
TF4.1	Identification globale des repreneurs	4 500,00
TF4.2	Analyse technique, environnementale et financière approfondie par unité industrielle	8 125,00
TF4.3	Identification des aides financières publiques	1 500,00
TF4.4	Réunion de restitution de la prestation 4 devant le Comité Technique	750,00
TF4.5	Réunion de restitution de la prestation 4 devant le Comité de Pilotage	750,00
TF4.6	Rapport d'étape (support informatique & support papier) de la prestation 4	2 250,00
TF4.7	<b>Avenant 2 : Nouvelles études de préféabilité de valorisation énergétique des CSR pour la CC Sèvre &amp; Loire et pour Clisson Sèvre et Maine Agglo</b>	<b>12 650,00</b>
<b>Montant prestation 4</b>		<b>30 525,00</b>
<b>Prestation 5 : Etude de faisabilité technique et financière de l'installation de production de CSR</b>		<b>Prix forfaitaire en € HT</b>
TF5.1	Définitions techniques	6 575,00
TF5.2	Estimation de l'impact énergétique	1 175,00
TF5.3	Estimation des coûts financiers	3 000,00
TF5.4	Réunion de restitution de la prestation 5 devant le Comité Technique	750,00
TF5.5	Réunion de restitution de la prestation 5 devant le Comité de Pilotage	750,00
TF5.6	Rapport d'étape (support informatique & support papier) de la prestation 5	1 500,00
TF5.7	Avenant 1 : Etude pour la compatibilité d'un 2ème site avec le projet envisagé	2 286,28
TF5.8	<b>Avenant 2 : Nouvelle étude de faisabilité basée sur trois nouveaux scénarii de dimensionnement d'une unité de préparation simplifiée de CSR</b>	<b>4 500,00</b>
<b>Montant prestation 5</b>		<b>20 536,28</b>
<b>Montant total de la Tranche Ferme du marché en € HT</b>		<b>138 841,28</b>

Décomposition des coûts de prise en charge de l'étude CSR TTV / Avenant N° 2

<b>COLLECTIVITES ASSOCIEES AU PROJET ETUDE CSR TTV</b>	<b>POP DGF 2021</b>	<b>% représenté par chaque collectivité</b>	<b>Répartition financière en € HT - AVENANT 2 -</b>
TRIVALIS	801 311	47,08%	<b>8 073,89 €</b>
CC PAYS D'ANCENIS	69 932	4,11%	<b>704,62 €</b>
VALOR 3E	337 717	19,84%	<b>3 402,79 €</b>
CC PAYS DU LOUDUNAIS	24 434	1,44%	<b>246,19 €</b>
GRAND LIEU COMMUNAUTE	40 214	2,36%	<b>405,19 €</b>
CC SUD ESTUAIRE	34 924	2,05%	<b>351,89 €</b>
SMCNA	161 879	9,51%	<b>1 631,07 €</b>
AGGLOMERATION DU NIORTAIS	126 816	7,45%	<b>1 277,78 €</b>
CC SUD RETZ ATLANTIQUE	25 631	1,51%	<b>258,25 €</b>
PORNIC AGGLO – PAYS DE RETZ (2 budgets) :			
<i>Ex-CC Pornic - Budget TEOM</i>	58 470	3,44%	<b>589,14 €</b>
<i>Ex-CC Cœur Pays de Retz - Budget REOM</i>	20 761	1,22%	<b>209,18 €</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>1 702 089</b>	<b>100,00%</b>	<b>17 150,00 €</b>